

Syracuse (Italy)

No 1200

1. IDENTIFICATION

État partie : Italie

Bien proposé : Syracuse et la Nécropole rocheuse de Pantalica

Lieu : Région de Sicile, province de Syracuse

Date de réception : 2 février 2004

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine de 1972, il s'agit de la conjonction d'un ensemble et d'un site. Aux termes du paragraphe 27 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit, partiellement, d'un ensemble urbain de la catégorie : « villes mortes, témoins archéologiques figés d'un passé révolu ».

Brève description :

Le bien est constitué de deux éléments distincts, mais territorialement complémentaires :

a) La Nécropole de Pantalica

La zone comprend plus de 5000 tombes taillées dans le rocher, avoisinant des carrières à ciel ouvert du type « latomies ». Il y persiste également des vestiges d'époque byzantine et, surtout, les fondations de l'«Anakton» ou « Palais du Prince ».

Pour l'essentiel, les tombes remontent à la période qui s'étend du XIII^e au VII^e siècle avant J.-C.

Superficie de la zone : 205,86 ha

Zone tampon : 3 699,70 ha

b) L'ancienne Syracuse

L'aire de la ville historique se répartit entre :

— le noyau de la première fondation, au VIII^e siècle avant J.-C., avec l'arrivée des premiers colons grecs de Corinthe : Ortygia.

Il s'agit aujourd'hui d'une île, à l'origine une presqu'île, point d'essor de la grande Syracuse (*Pentapolis*) et de contrôle de deux ports naturels.

Elle comprend :

- une fortification du XIII^e siècle : le Castello Maniace ;
- une cathédrale aménagée par transformation, dès le VII^e siècle après J.-C., du Temple d'Athéna édifié au Ve avant.
- un ensemble de sites archéologiques répartis à travers le territoire urbain :
- le parc archéologique de *Neapolis*, avec le théâtre grec, l'autel de Hiéron de Syracuse, l'amphithéâtre romain et les Latomies ;
- la région de *Scala Greca*, avec des découvertes archéologiques récentes dans une aire bien délimitée ;
- le fort d'*Euryale* et les fortifications de *Denys*, complexe de défense édifié entre 402 et 397 avant J.-C. et dont le plan est dû à Archimède ;
- les vestiges antiques de Thapsos, Achradine et Tyché.

Superficie de l'ensemble : 635,96 ha

Zone tampon : 874,45 ha

2. LE BIEN

Description

Située au bord de la Méditerranée, au Sud-Est de la Sicile, jouissant depuis toujours d'un climat favorable et d'un relief peu mouvementé, la zone des monuments et sites archéologiques proposés pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial a connu l'occupation humaine depuis la Protohistoire.

a) La Nécropole de Pantalica

Elle s'étend dans la région de Sortins, sur près de 1 200 m du Nord au Sud et 500 m d'Est en Ouest. Dans le relief accidenté (cavernes et précipices) et un environnement naturel d'une grande beauté, environ 5000 tombes sont visibles, le plus souvent taillées à pic dans le rocher.

Elles se répartissent en cinq ensembles :

- la nécropole du Nord-Ouest, avec environ 600 tombes, aménagées en groupe de 5 ;
- la nécropole du Nord, avec environ 1 500 tombes : c'est la plus vaste et la plus spectaculaire (date : 1 200 – 1 100 avant J.-C.) ;
- la nécropole du Sud, entre les deux précédentes et datant de la même période ;
- la nécropole du Filipporto, avec environ 500 tombes et la Nécropole Cavetta, avec 300 tombes environ (ce dernier ensemble date des IX – VIII^e siècle avant J.-C.).

Les recherches archéologiques ont permis de dégager, dans cette zone, les vestiges d'un habitat de l'époque de la colonisation grecque, où l'on a reconnu des matériaux d'origine mycénienne ainsi que des structures

monumentales qui permettent d'identifier l'« Anaktoron » ou « Palais du Prince ».

De même, on a pu reconnaître une période de réoccupation du site aux IX – Xe siècle : la zone a servi, en effet, pour la défense contre les invasions de la Sicile par les armées arabes.

b) *Syracuse*

Sur le côté qui a connu la présence humaine dès l'époque néolithique (Protohistoire) et, à coup sûr, au début du XIIIe siècle comme l'ont montré les recherches et fouilles archéologiques, Syracuse a marqué par sa fondation le développement de la présence grecque dans l'Occident méditerranéen.

Cette cité fondée au VIIIe siècle (vers 734 avant J.-C.) était, aux dires des Anciens, très grande et très belle. L'orateur et homme politique Cicéron rapporte qu'elle « était la plus grande cité grecque et la plus belle de toutes. Sa réputation n'était nullement usurpée et elle jouissait, entre terre et mer, d'un site unique... »

De fait, son noyau central, aujourd'hui l'île d'Ortygia, contrôlait deux ports naturels, déjà fameux dans l'Antiquité. Elle comprenait 5 parties, d'où son surnom de Pentapolis. On reconnaît aujourd'hui les deux ports : « Porto Piccolo » à l'Est et « Porto Grande », à l'Ouest. *Ortygia* couvre une superficie de 1 600 m de long sur 600 m de large, avec une rue centrale et une voirie qui rappelle, par son organisation, le plan orthogonal de l'ancienne cité grecque, mis en œuvre au VIIe siècle avant J.-C.

Les vestiges grecs conservés sont les suivants (du Nord au Sud) :

- *Temple d'Apollon* (Apollonion) ;
- *Temple ionique* ;
- *Temple d'Athéna* (Athenaion) ;

De la période paléo-chrétienne datent les *Catacombes*, les plus grandes en importance, après celles de Rome. Par la suite, de nombreux témoignages de l'histoire mouvementée de la Sicile (des Byzantins aux Bourbons, en passant par les Arabo-Musulmans, les Normands, le Gouvernement de Frédéric II de Hohenstaufen (1197-1250), la domination des Aragon et le royaume des Deux - Siciles) se sont conservés :

- L'église de Saint Jean Baptiste (IVe-XIVe siècles),
- L'église de Saint Martin (VIe-XIVe siècles),
- Palais « Abeba Dunieli » (XVe siècle),
- Palais Bellomo (XIIIe-XVIIIe siècle),
- Palais Migliaccio (XVe siècle),
- Palais Francica-Nova (XVe siècle),
- Eglise de Saint François (San Francesco all'Immacolata, XIIIe-XVIIIe siècles),
- Eglise des Jésuites (XVIIe siècle).

Cependant le monument le plus célèbre, avec sa grande place, est la Cathédrale, aménagée dans un temple grec du VIe siècle avant J.-C. Les fouilles effectuées en 1996-1998 sous la place ont fait avancer la connaissance de l'histoire de Syracuse et de ses monuments anciens.

Constitué en 1952-1955, le parc archéologique de *Neapolis*, à Syracuse, comprend les monuments grecs et romains les plus spectaculaires et parmi les mieux conservés du passé de la Sicile (superficie de cette zone : 24 ha) :

- le théâtre grec, magnifique monument ;
- la zone du Nymphée (avec la Grotte) ;
- le sanctuaire d'Apollon ;
- l'imposant autel de Hiéron II (roi de Syracuse en 265-215 avant J.-C., allié des Romains contre Carthage) ;
- le remarquable amphithéâtre romain ;
- les grandes carrières (au nombre de 12, appelées aussi « Latomies ») qui s'étendent sur plus de 1,5 km ;
- la nécropole « Grotticelle », où se trouve la tombe dite d'Archimède.

Histoire

Syracuse, outre son histoire propre, l'une des plus anciennes de la Méditerranée occidentale (puisque les fouilles et recherches ont révélé une présence humaine importante dès l'époque néolithique et surtout dès le XIIIe siècle avant J.-C., et ont confirmé la présence des premiers colons grecs – ceux de Corinthe, arrivés selon la tradition littéraire en 734 avant J.-C. – au VIIIe siècle avant J.-C.) a connu la plupart des vicissitudes de l'histoire de la Sicile en général.

Aperçu historique :

- IXe siècle avant J.-C. :
Les Phéniciens colonisent l'île.
- VIIIe siècle avant J.-C. :
Les Grecs, à leur tour, installent des colonies de peuplement sur les côtes orientales de la Sicile (en particulier à Syracuse) et établissent des comptoirs commerciaux qui rivalisent avec ceux des Phéniciens, puis ceux de Carthage, métropole phénicienne d'Occident.
- V- IVe siècles avant J.-C. :
Syracuse, principale cité de l'île, exerce son hégémonie sur l'ensemble de la Sicile (en particulier sous Denys l'Ancien : 405-367 avant J.-C.).
- 212 avant J.-C. :
Rome remporte la 1^{ère} guerre contre Carthage, conquiert la Sicile et en fait une province, qui devient un véritable grenier à blé. Syracuse est occupée après un très long et terrible siège (213-212).
- V et VIe siècles après J.-C. :
Domination vandale puis conquête byzantine (qui dura jusqu'au IXe siècle).
- IX – Xe siècles :
Le pouvoir arabo-musulman, ayant conquis la Sicile sur les Byzantins, la transforme en un émirat. Ce dernier devient prospère et Palerme, sa capitale, un centre brillant de la culture et des arts.
- 1061-1091 :
Domination normande sur l'ensemble de l'île.

- XIIe siècle :
La Sicile devient le centre d'une monarchie riche et puissante, qui voit s'épanouir une civilisation brillante et composite.

- 1197-1250 :
Brillante période de Frédéric II Hohenstaufen.

- 1266 :
Le Duc d'Anjou, Charles 1^{er}, frère de Saint Louis, est couronné roi de Sicile par le pape.

- 1282-1442 :
La Sicile est soumise à l'Aragon.

- 1442-1458 :
Les royaumes de Naples et de Sicile sont réunis et forment le Royaume des Deux – Siciles.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La majorité des monuments et des sites proposés pour l'inscription relèvent du domaine public. Ils appartiennent :

- à l'Etat italien (Ministère de l'Intérieur),
- à la Région de Sicile,
- à la province de Syracuse,
- ou bien à la Municipalité de Syracuse.

Ainsi :

Les monuments d'*Ortygia* et le parc archéologique de *Neapolis* sont propriétés de l'Etat.

Les Bureaux de l'Université de Catane, en tant que monument historique à Syracuse, sont une propriété à destinations publique de cette Université.

Les édifices religieux (la Cathédrale, monument historique et les catacombes) sont propriété de la Curie archiépiscopale de Syracuse.

Certains bâtiments civils à vocation historique appartiennent à des privés (personnes ou sociétés). Cependant ils sont astreints aux servitudes de *l'intérêt public*.

Structure de la gestion :

- Au plan national :
Le Ministère des Biens culturels et environnementaux, conformément aux dispositions du Décret législatif n° 490 du 29 octobre 1999, applique la loi n° 352 du 8 octobre 1997 sur la protection du patrimoine artistique et historique.

- Au plan régional :
La Surintendance pour l'Architecture et l'Environnement, Conformément aux dispositions de la Loi régionale 15/91 de 1998.

- Au plan local :
Le Bureau technique municipal de Syracuse.

En tant que structure de décentralisation, le Ministère des Biens culturels et environnementaux est représenté, à Syracuse, par une Surintendance.

Ressources :

Les monuments historiques et le patrimoine en général disposent de fonds, subsides et subventions à plusieurs niveaux :

- L'Etat italien :
Fonds ordinaires de gestion et entretien ;
Fonds spéciaux accordés à des projets ou à titre de fonds d'urgence (en cas de calamités naturelles, par exemple) ;
Allocations pour la protection du patrimoine provenant de la Loterie nationale.

- La Région de Sicile :
Fonds ordinaires et fonds spéciaux pour l'entretien et la restauration du patrimoine historique, artistique et monumental ;
Fonds ordinaires pour la gestion de ce même patrimoine.

- La Province de Syracuse :
Allocations pour l'entretien du patrimoine, y compris par des personnes privées ;
Subventions pour des projets spéciaux du patrimoine.

À ces sources de financement s'ajoutent une autre, importante par son montant et sa régularité : la contribution, sur programme, de la *Commission européenne*, dans le cadre de l'Agenda 2000 (Regional Operative Programme of Sicily, période 2000-2006).

Justification émanant de l'Etat partie (résumé)

Se substituant à la culture protohistorique dont le centre d'influence était à Pantalica, la civilisation grecque s'est développée à Syracuse, en en faisant le plus important centre culturel de la Méditerranée occidentale. La cité a pu dépasser ses rivales, Carthage et Athènes, et son essor lui permit de devenir une métropole de la pensée, de l'art et de la culture. L'histoire, à travers ses vicissitudes, a laissé de remarquables témoignages tant dans la morphologie urbaine que dans la superposition des réalisations architecturales. Il est remarquable de constater la persistance, tout au long des siècles, de la marque et de l'interpénétration des différentes cultures du monde occidental.

Cette stratification culturelle fait de Syracuse un *unicum*.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission technique de l'ICOMOS a visité Syracuse et Pantalica en septembre 2004.

L'ICOMOS a également consulté son Comité Scientifique International sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

L'ICOMOS a suggéré à l'Etat partie que la zone tampon aux abords de Syracuse-Ortygia et au nord de l'ensemble

d'Ortygia soit étendue afin d'englober le littoral et en vue de renforcer la protection de la zone proposée pour inscription. L'État partie a accepté d'étendre la zone.

Conservation

Historique de la conservation :

Malgré la diversité des biens (monuments dans une ville moderne, zones archéologiques, espaces de fouilles) et leur éparpillement territorial (d'une part la Municipalité de Syracuse, de l'autre, à 40 km la nécropole de Pantalica, relevant de la Municipalité de Sortino) la conservation a pu être assurée dans de bonnes conditions.

Le dossier de proposition d'inscription le rappelle en détail.

État de conservation :

Comme l'a constaté la mission de l'ICOMOS, l'état de conservation des biens proposés est satisfaisant. Comme l'indique le dossier de proposition, il existe de nombreux indicateurs pour mesurer *périodiquement* cet état :

- par *photogrammes* : de 1977 à 1999, le territoire considéré a fait l'objet d'une campagne périodique de relevés de photographies aériennes.

Vérifications et suivi – qui vont se poursuivre – ont permis de bien évaluer l'état de conservation.

- Par l'établissement d'une étude de risques pour le patrimoine archéologique de la zone concernée.
- Par une surveillance constante des travaux de maintenance, réparation et restauration, surtout les travaux entrepris par le privé et les possibilités de traitement illégal.

Gestion :

Le plan de gestion décrit dans la proposition d'inscription est d'une grande qualité. De fait un document spécial concernant la gestion est joint à la proposition. C'est un véritable modèle. Il comprend :

Outre une définition sur la base des exigences de l'ICOMOS en la matière,
- un plan à long terme, dans la perspective de l'année 2035,
- un calendrier des travaux programmés pour la période 2004-2008.

Il passe en revue, en les analysant, tous les plans existant pour la zone ainsi que les projets élaborés (plan d'aménagement général, plans de détails, plan d'urbanisme, planification paysagère). Les particularités remarquables de ce plan sont les suivantes :

- sa dimension sociale : sensibilisation de la population aux problèmes de conservation,
- et sa composante éducative : formation dans les techniques de conservation à l'Université.

Analyse des risques :

a) *Pantalica*

La nécropole de Pantalica est située dans une zone éloignée de tout site urbain ou industriel. Cette position remarquable la sauvegarde des risques de toute nature.

b) *Syracuse*

En revanche, Syracuse s'étend à proximité d'une zone de grandes industries et dans un cadre urbain moderne. De ce fait elle est soumise à plusieurs sortes de pressions.

De ce fait, l'Agence régionale pour la protection de l'environnement (instituée par la Loi régionale n°6 du 3 mai 2001) a pris spécialement en charge la surveillance des phénomènes de pollution. Les résultats des analyses sont résumés ci-après :

- pollution atmosphérique

Syracuse est affectée par les émissions des usines. La conformité avec les dispositions de la loi est de 75%.

En conséquence, les risques restent minimes pour le patrimoine

- pollution des sols

La zone de Syracuse n'est pas affectée par ce type de risque.

- pollution électromagnétique

Toute la région est affectée par ce type de risque. Mais les études et analyses montrent que cela n'a aucune conséquence pour la conservation du patrimoine.

- nuisances

La partie moderne de la ville de Syracuse est sujette aux nuisances de la circulation automobile. Toutefois dans la zone archéologique et historique le trafic est limité et il n'y a pas de grands risques pour le patrimoine.

- pollution radioactive

Aucun risque constaté.

- pollution des eaux

Il s'est révélé qu'une part de l'eau potable a été affectée par la pollution. Mais cette contamination n'a aucune répercussion sur le patrimoine.

- Constructions illégales et « pollution » du paysage

La surveillance périodique en la matière et la vigilance ont fait grandement diminuer les risques, ces dernières années.

Un suivi périodique et efficace est assuré, pour tous ces risques, par les organismes suivants :

- les autorités provinciales,
- la préfecture,
- le corps des « Carabinieri »,

- le Laboratoire de la Santé et de la Prévention,
- l'autorité de Syracuse pour la Santé.

c) *pour l'ensemble de la zone*

La principale source d'inquiétude dans cette zone est le risque sismique, qui est élevé dans toute la partie orientale de la Sicile.

Un classement récent (Décret du Premier Ministre du 21 octobre 2003) place la zone de Syracuse dans l'échelle 2 des risques, l'échelle 1 étant la plus élevée pour l'Italie, l'échelle 4 la plus basse. Une surveillance sismique et volcanique est donc mise en œuvre constamment, utilisant le « système Poseidon » de surveillance et suivi.

d) *pression touristique*

Malgré un accroissement progressif du nombre des touristes, l'Observatoire spécialement mis en place considère que la présence accrue des touristes ne constitue pas un risque de dommages pour les monuments et les sites.

Authenticité et intégrité

Pour la *nécropole de Pantalica*, conservée dans son intégrité, l'authenticité matérielle et fonctionnelle est évidente.

Pour *Syracuse*, la continuité historique, malgré la diversité des cultures successives, la fonction et l'esprit des lieux assurent également le critère d'authenticité.

La seule question qui peut légitimement se poser concerne l'authenticité de la zone d'Ortygia au cœur de la cité moderne. À bien considérer, la superposition des cultures et la stratigraphie architecturale n'ont altéré ni les matériaux ni l'usage des monuments (du temple à l'église par exemple). En conséquence l'authenticité de ces monuments peut être reconnue.

Évaluation comparative

Le dossier de proposition d'inscription met remarquablement en exergue les caractéristiques historiques et culturelles d'une part, urbanistiques et architecturales, de l'autre, qui font de Syracuse un *unicum* en Méditerranée occidentale.

Pour l'Antiquité, la seule comparaison possible à faire serait avec Carthage et Athènes. Carthage, on le sait, fut détruite et rares sont les vestiges archéologiques de son passé phénico-punique. Reste Athènes dont les splendeurs monumentales sont connues. Mais elle n'a pas gardé, autant que Syracuse, la marque de l'interpénétration, tout au long des siècles, des différentes cultures du monde occidental.

Enfin, il n'est pas une ville qui présente, comme Syracuse, de témoignages de valeur exceptionnelle allant du grec archaïque au baroque, en passant par le romain et le paléochrétien.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le bien proposé pour l'inscription répond tout à fait aux dispositions du paragraphe 24 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

De fait, la stratification humaine, culturelle, architecturale et artistique qui caractérise le territoire de Syracuse en a fait un *unicum* dans l'histoire de la Méditerranée, bassin des diversités culturelles. Du grec archaïque au baroque, la ville témoigne, dans la catégorie d'excellence, de sa valeur universelle exceptionnelle.

Évaluation des critères :

Les critères ii, iii et iv auxquels se réfère la proposition d'inscription correspondant aux valeurs riches, réelles et constatées, des biens décrits dans le dossier. La question peut se poser en ce qui concerne la référence au critère vi, critère qui fait souvent problème. Mais il faut reconnaître ici qu'il s'agit d'un cas exceptionnel : Syracuse fut directement liée à des événements, à des idées, à des œuvres littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. Car à Syracuse sont liés les noms de :

- deux grands poètes grecs : Pindare, poète lyrique (518-438 avant J.-C) et Eschyle, poète tragique, le créateur de la tragédie antique (525-456 avant J.-C.)
- un grand penseur universel, le philosophe grec Platon (427-348 avant J.-C.).
- un immense savant grec, né lui-même à Syracuse, Archimède, mathématicien et physicien (287-212 avant J.-C), fondateur de la statique et inventeur des mécaniques subtiles : leviers, machines de guerre.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Si le bien est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, les autorités concernées par sa gestion doivent redoubler de vigilance pour éviter les problèmes qui naissent de l'insertion du processus de conservation dans un environnement urbain vivant et évolutif.

Une attention particulière devrait être accordée aux maisons actuellement vacantes à Ortygia et les autorités concernées devraient être invitées à leur trouver une insertion dans la fonction urbaine active.

En général l'Etat partie pourrait être invité, en cas d'inscription du bien, à faire un rapport circonstancié sur sa conservation et sur l'évolution de son état, une fois tous les 5 ans.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,
2. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii, iv et vi* :

Critère ii : Les sites et les monuments qui composent l'ensemble de Syracuse/Pantalica constituent une forme unique d'accumulation, à travers le temps et dans un même espace, de témoignages remarquables des cultures méditerranéennes.

Critère iii : L'ensemble Syracuse/Pantalica offre, à travers sa remarquable diversité culturelle, un témoignage exceptionnel sur le développement de la civilisation durant près de trois millénaires.

Critère iv : L'ensemble des monuments et des sites archéologiques, qui s'étendent à Syracuse entre le noyau d'Ortygia et les vestiges répartis à travers le territoire urbain, présente l'exemple éminent d'une création architecturale qui s'est illustrée sous plusieurs aspects culturels : grec, romain, baroque.

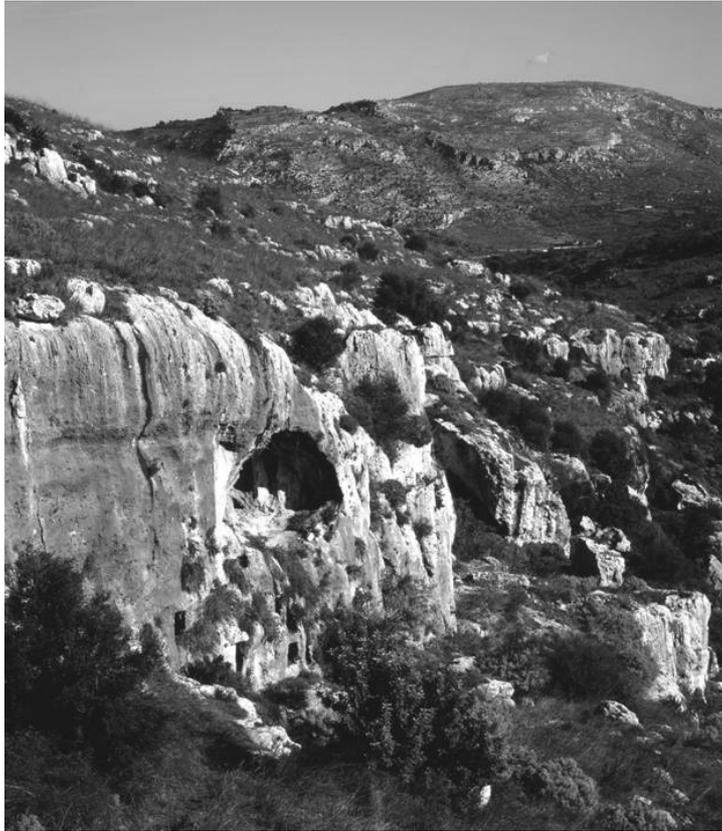
Critère vi : L'antique Syracuse fut directement liée à des événements, à des idées et à des œuvres littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

3. Invite les autorités responsables de la gestion du bien à redoubler de vigilance pour éviter les problèmes qui naissent de l'insertion du processus de conservation dans un environnement urbain vivant et évolutif.
4. Encourage l'État partie à accorder une attention particulière aux maisons actuellement vacantes à Ortygia et à leur trouver une fonction dans l'activité urbaine.
5. Demande à l'État partie de faire un rapport circonstancié sur la conservation et sur l'évolution de l'état du bien, une fois tous les 5 ans.

ICOMOS, avril 2005



Plan révisé indiquant la délimitation du bien proposé pour inscription



Vue aérienne de Pantalica depuis le sud



Vue aérienne de Syracuse